



**Syndicat d'Etudes et de Réalisations
pour le Traitement
Intercommunal des Déchets**

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 08 décembre 2004

CS 1.11

**Traitement des déchets ménagers
provenant de l'UIOM de Mulhouse**

RAPPORT

**Présenté par M. Emile GEHANT
Président**

Au cours des mois d'octobre et novembre 2004, l'usine d'incinération de Mulhouse, exploitée par la société NOVERGIE Nord Est, a subi un arrêt technique nécessitant une évacuation des déchets.

Le SERTRID a été sollicité pour accueillir une partie de ces déchets et a répondu favorablement en application de l'arrêté d'autorisation d'exploiter.

La quantité livrée est d'environ 1 000 tonnes.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

Il vous est demandé :

↳ de **FIXER** à 81€ HT la tonne le coût du traitement facturé à la société Novergie

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président, le Comité Syndical, à l'UNANIMITÉ :

- **FIXE** à 81€HT la tonne le coût du traitement facturé à la société Novergie

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 15 DEC. 2004, conformément au C.G.C.T. Dépôt en préfecture le 4 DEC. 2004

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT

14 DEC. 2004

Service Courrier